

Le Burundi évalue l'harmonisation de ses lois avec celles de l'EAC

@rib News, 10/05/2012 â€“ Source XinhuaLe gouvernement du Burundi a organisÃ© mercredi Ã Bujumbura la capitale burundaise une rÃ©union Ã l'intention des cadres de l'administration fiscale, judiciaire, de la police et le secteur privÃ© pour voir oÃ¹ l'on en est avec lâ€™harmonisation des lois burundaises avec celles de la CommunautÃ© de l'Afrique de l'Est (East African Community - EAC).Ã€Ã C'est une rÃ©union de voir oÃ¹ l'on en est, de vÃ©rifier s'il y a des obstacles et s'il y en a, voir ce qui peut Ãªtre fait, quelles sont les mesures Ã mettre en oeuvre pour que cette harmonisation puisse se faire de la faÃ§on la plus efficace possibleÃ€, a indiquÃ© Ã la presse Augustin Mabushi, consultant.

Il poursuit en disant qu' il s'agit de voir le rapport qui doit exister entre le droit national et le droit communautaire pour dÃ©velopper les principes fondamentaux qui guident la cohabitation entre ces deux droits.Ainsi, dit-il, Ã€Ã le droit communautaire impose des normes et suppose que pour son application au niveau national, il y ait des rÃ©formes qui doivent Ãªtre faites pour que nos lois soient en harmonie avec les exigences de la CommunautÃ©Ã€. Il indique qu'Ã l'Ã©tape oÃ¹ l'on est aujourd'hui (celle du MarchÃ© commun), il y a des domaines qui sont rÃ©giss par les normes communautaires dans le cadre du Protocole du MarchÃ© commun comme les diffÃ©rentes libertÃ©s (celle de la circulation des personnes et de la main d'Ã©uvre, celle des capitaux), le droit d'Ã©tablissement et bien d'autres.Par contre, poursuit-il, il y a d'autres domaines qui sont encore sous l'emprise de la souverainetÃ© totale des Etats. Il s'agit des domaines monÃ©taires, politiques, de la police, de la sÃ©curitÃ© et des organes de poursuite.Pour le cas du Burundi, il existe encore des dÃ©fis pour arriver Ã une telle harmonisation. Ces dÃ©fis sont liÃ©s aux barriÃ©res linguistiques (il est le seul pays de la CommunautÃ© Ã utiliser encore le franÃ§ais comme langue principale de travail), l'adhÃ©sion tardive et une Ã©conomie faible.La CommunautÃ© de l'Afrique de l'Est est composÃ©e de cinq pays, Ã savoir l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya qui en sont les membres fondateurs ainsi que le Rwanda et le Burundi qui ont y adhÃ©rÃ© trÃ¢s rÃ©cemment.